
Prix de la directrice

POUR LA PERSÉVÉRANCE

Objectif du prix :

L'École d'optométrie souhaite reconnaître un étudiant ayant fait preuve de persévérance au cours de son parcours académique en octroyant le Prix de la directrice de l'École d'optométrie pour la persévérance. Ce prix veut souligner le parcours d'un étudiant qui a dû surmonter des épreuves d'ordre personnel tout en gardant la force et le courage nécessaires pour mener à terme et avec succès les exigeantes études de doctorat en optométrie.

Éligibilité :

- Être un étudiant de 4^e année;
- Avoir surmonté une ou des épreuves d'ordre personnel au cours du cheminement académique (ex : maladie, décès, problèmes familiaux, etc...).

Critères de sélection :

La sélection du candidat se fait en concertation avec l'Association des étudiants de l'École d'optométrie de l'Université de Montréal (AÉOUM) qui présente au maximum trois candidats à la direction de l'École. Le dossier de présentation soumis par l'AÉOUM doit inclure une description des raisons qui motivent chaque choix (environ 250 mots par candidat) sans atteinte à la vie privée du candidat. Le candidat devra avoir fait preuve de persévérance lors d'épreuves au cours de ses études et le document préparé par l'AÉOUM devra préciser comment il a su les surmonter (nature des épreuves, comportements et/ou solutions choisis).

Date de dépôt de la demande :

Vendredi 31 mars 2023 au plus tard, en version électronique à candidature-bourse@opto.umontreal.ca en précisant dans l'objet de votre message : Prix de la directrice

Montant du prix :

1,000 \$

Annonce du résultat :

Printemps 2023

Le comité d'attribution est composé de la Dre Julie-Andrée Marinier, optométriste, directrice par intérim et secrétaire de l'École d'optométrie, Dre Caroline Faucher, optométriste, directrice adjointe aux études de premier cycle, et de M. Jean-François Bouchard, directeur adjoint à la recherche, aux études supérieures et aux affaires professorales.

